

Remise des Trophées RSE 2021

La Région met à l'honneur huit entreprises de Bourgogne-Franche-Comté

Jeudi 4 février 2021, la Région a organisé, avec France Qualité Performance, la cérémonie de remise des Trophées RSE* (*responsabilité sociétale des entreprises*) à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du développement économique, de Francis Cottet, conseiller régional délégué à l'innovation sociale, et d'Anne-Marie Dumont, conseillère régionale déléguée au handicap. Huit entreprises ont été primées pour leur stratégie exemplaire en la matière.

Lauréats et filières/secteur d'activité

- **Promut entreprise adaptée à Dijon/Chenôve (21)**
→ Services/artisanat (propreté et services associés, travaux paysagers, menuiserie, bois, peinture, services aux entreprises, prestations administratives)
- **Altus Coating à Courlaoux (39)**
→ Chimie (créateur de vernis)
- **Terideal à Allériot (71)**
→ Services paysagers
- **CrossJect à Dijon (21)**
→ Santé/biotech
- **Moulins Joseph Nicot à Chagny (71)**
→ IAA - Meunerie
- **Ubitransports à Mâcon (71)**
→ Transports/ Éditeur-intégrateur de logiciels pour le transport public de voyageurs
- **So Bag à Blanzay (71)**
→ Plasturgie/Conseil, étude et fabrication d'emballages de grande contenance
- **Les chocolats Dufoux à Charolles (71)**
→ IAA - Chocolaterie confiserie, biscuiterie, fabrication et commercialisation

(*) La RSE s'adresse aux entreprises et aux organisations qui souhaitent repenser leur stratégie ou leur gouvernance afin de s'adapter aux évolutions et aux enjeux de la société (énergie, biodiversité, gestion, préservation et diversité des ressources...).

CONTACT PRESSE :

Marie Souverbie -marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr- tél 03 80 44 34 66